

### *Initiatives ministérielles*

J'espère bien que nous arriverons à convaincre le gouvernement qu'il est préférable de reporter ce projet de loi, de sorte que les Canadiens, dont certains sont souvent trop pressés de formuler des critiques, pourront présenter des suggestions constructives sur la manière dont nous pourrions tous mieux utiliser l'argent des contribuables pour embaucher des fonctionnaires et fournir les services que le gouvernement s'est engagé à donner à la population canadienne.

À l'instar de mes collègues, je m'oppose à ce que la Chambre étudie plus longtemps ce projet de loi à cette étape. J'espère que nous pourrions nous entendre pour le renvoyer au comité spécial, comme l'ont mentionné un grand nombre de mes collègues au cours de ce débat.

**M. Mills:** Monsieur le Président, j'ai une brève question pour mon collègue qui est député depuis longtemps, d'abord à l'Assemblée du Nouveau-Brunswick et maintenant ici, et qui a été ministre des pêches dans sa province.

Ma question porte sur son point concernant le processus de responsabilité. Je vais parler d'un cas précis. À l'aéroport international Pearson de Toronto, nous accueillons des voyageurs pratiquement 16 à 18 heures par jour. Ils viennent à Toronto et dans d'autres villes de la péninsule de Niagara non seulement pour faire du tourisme, mais aussi à la recherche d'occasions commerciales, de possibilités d'investissement. Ils viennent examiner la possibilité d'organiser des expositions commerciales qui font connaître la région à des gens du monde entier.

Une des plaintes les plus importantes que nous recevons, c'est qu'au point d'entrée où la majorité des gens arrivent, il faut parfois faire la queue pendant une heure, en raison du manque de personnel au service des douanes. Je sais qu'il y a des endroits au monde qui sont bien pires que Toronto.

Au chapitre de la responsabilité, il me semble que c'est peut-être là un domaine où le gouvernement du Canada sacrifie beaucoup pour économiser bien peu. Autrement dit, a-t-on le droit de dire qu'une demi-heure d'attente supplémentaire n'est pas bien grave pour quelqu'un qui vient investir 100 millions ou préparer une exposition commerciale qui attirera peut-être 4 000 ou 5 000 délégués? Il y a beaucoup de gens qui renoncent à notre ville après cet accueil—et nous parlons de Toronto, mais je crois que la même chose se produit ailleurs—car il ne laisse pas une impression tout à fait favorable.

Ma question au député porte sur le processus de responsabilité. Comment pense-t-il que nous devrions nous

attaquer à des problèmes comme celui-ci, pour être sûrs qu'ils ne continuent pas? Nous entendons de nombreuses plaintes de nos électeurs, mais je pense que nous nous enlisons à la Chambre lorsque nous essayons de résoudre de tels problèmes. J'aimerais avoir l'opinion du député.

**M. Young (Acadie—Bathurst):** Monsieur le Président, je crois que tous les fonctionnaires qui travaillent au Canada, que ce soit dans un aéroport, au traitement des déclarations de revenus ou aux affaires des anciens combattants, ne désirent qu'une seule chose. Ils ne veulent pas porter le poids des décisions qui ne sont pas de leur ressort.

Je suis d'accord que les agents des douanes de ce pays, qui non seulement traitent les droits de douanes et remplissent d'autres tâches de ce genre, mais s'occupent aussi de questions d'immigration ou qui assument une double responsabilité selon leur lieu de travail, peuvent faire face à des situations très complexes. Ils font ce qu'ils peuvent.

La dotation en personnel de certains secteurs est, de toute évidence, décidée ailleurs. Trop souvent la personne qui se trouve aux premières lignes est celle qui a le moins à dire quant à la façon d'exécuter ses propres tâches. Je sympathise avec les fonctionnaires qui se trouvent parfois dans des situations très gênantes sans que la faute puisse leur en être imputée. Ils travaillent aussi efficacement qu'ils le peuvent. Ils traitent les problèmes qui leur sont présentés, que ce soit des individus désireux d'entrer au Canada ou des gens qui veulent se conformer aux exigences des douanes. À mon avis, la responsabilité doit être clairement imputée aux gestionnaires supérieurs et voilà où la transparence prend toute son importance.

Je crois que les contribuables savent bien que nous ne pouvons exiger des services sans savoir quel en sera le coût et quels en seront aussi les bénéficiaires; n'est-ce pas exactement l'argument que mon collègue de Broadview—Greenwood présentait? La question ne se résume pas aux frais généraux et aux coûts fixes. Il faut aussi déterminer dans quelle mesure on peut perdre ou gagner à faire un usage efficace et approprié de nos ressources. Lorsqu'on examine la proposition contenue dans le projet de loi présenté par le gouvernement, on comprend pourquoi il nous faut pouvoir élaborer un plan et un système grâce auxquels on pourra mieux déterminer la productivité, décider de ce qui est à l'avantage de la fonction publique et du client et définir ce qui vaut mieux pour le pays.